

Annexe 6 : Evaluation simplifiée des incidences Natura 2000



Commanditaire : **SNC Carpentras Développement**

PROJET DE CENTRE COMMERCIAL « LES CROISIERES », CARPENTRAS (84)

EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000

**SIC FR9301578 « LA SORGUES ET L'AUZON »
ZSC FR9301577 « L'OUVEZE ET LE TOULOURENC »
ZPS FR9310075 « MASSIF DU PETIT LUBERON »**



Vue de la zone d'étude

E. THEPAUT, 24/04/2014, Carpentras (84)

ECO-MED Siège : Tour Méditerranée - 65 av. Jules Cantini - 13298 MARSEILLE CEDEX 20 / Tél. 04 91 80 14 64 / Fax. 04 91 80 17 67

Agence Languedoc-Roussillon : Parc d'activité de l'aéroport - Espace Concorde - Bât. A2 - 120, av. Jean-Baptiste Say - 34470 PEROLS / Tél. 04 99 54 24 00

Agence Rhône-Alpes : Immeuble Le Boléro - 9, rue Robert - 69006 LYON / Tél. 04 72 15 60 36

contact@ecomед.fr / www.ecomed.fr



S.A.R.L. au capital de 150 000€ - SIRET : 450 328 315 000 38 / APE : NAF 7112 B / TVA intracommunautaire : FR 94 450 328 315



PROJET OPERATION « LES CROISIÈRES » CARPENTRAS (84)

EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000

SIC FR9301578 « LA SORGUES ET L'AUZON »
ZSC FR9301577 « L'OUVEZE ET LE TOULOURENC »
ZPS FR9310075 « MASSIF DU PETIT LUBERON »

Date	Rédacteurs/Cartographe	Approbatrice
28/04/2014	Erwann THEPAUT Jörg SCHLEICHER Thomas PIERROT	Silke HECKENROTH
Visa :		

ECO-MED - Tour Méditerranée - 65 av. Jules Cantini - 13298 MARSEILLE CEDEX 20 / Tél. 04 91 80 14 64 / Fax. 04 91 80 17 67

ECO-MED - Parc d'activité de l'aéroport - Espace Concorde - Bât. A2 - 120 av. Jean-Baptiste SAY - 34470 PEROLS/Tél. 04 99 54 24 00

ECO-MED - Immeuble Le Boléro - 9, rue Robert - 69006 LYON - Tél. 04 72 15 60 36

contact@ecomед.fr / www.ecomed.fr

S.A.R.L. au capital de 150 000€ - SIRET : 450 328 315 000 38 / APE : NAF 7112 B / TVA intracommunautaire : FR 94 450 328 315

Table des matières

Préambule	4
1. Description du projet	5
1.1. Coordonnées du porteur de projet.....	5
1.2. Description détaillée du projet	5
2. Etat des lieux.....	13
2.1. Méthodologie employée	13
2.2. Milieux naturels présents et leurs usages	13
2.3. Périmètres à statut	16
2.4. Habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du SIC FR9301578 « La Sorgues et l'Auzon »	20
2.5. Habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC FR9301577 «L'Ouvèze et le Toulourenc »	25
2.6. Espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZPS FR9310075 «Massif du Petit Luberon »	29
2.7. Autres espèces à enjeu	32
3. Incidences du projet	33
4. Conclusion sur les incidences	34

Préambule

La zone des « Croisières » à Carpentras, est une zone à urbaniser d'une 20aine d'hectares située en entrée de ville ouest de la commune, entre la Rocade sud-ouest et l'avenue JF Kennedy.

La moitié ouest de la zone est destinée à recevoir des activités économiques et commerciales.

Dans le cadre du projet d'aménagement du **centre commercial Les Croisières, en partie ouest de la zone**, le bureau d'études ECO-MED « Écologie et Médiation » a été missionné pour apporter son expertise afin de mener à bien la réalisation du dossier d'évaluation simplifiée des incidences par rapport au réseau Natura 2000. Cette évaluation s'inscrit dans le cadre du dossier loi sur l'eau déclaratif relatif au projet, ainsi que dans le cadre de la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une étude d'impact.

Cette évaluation porte sur les sites Natura 2000 suivants :

- le Site d'Importance Communautaire (SIC) FR9301578 «La Sorgues et l'Auzon » ;
- la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9301577 «L'Ouvèze et le Toulourenc » ;
- la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9310075 «Massif du Petit Luberon ».

Ces sites ont été désignés pour la conservation d'habitats naturels d'intérêt communautaires, et de plusieurs espèces d'invertébrés, poissons, mammifères et oiseaux ainsi que d'une espèce de reptile d'intérêt communautaire.

Dans ce contexte, le bureau d'études ECO-MED spécialisé dans l'expertise écologique et le conseil appliqués à l'aménagement du territoire et à la mise en valeur des milieux naturels à mise à disposition les experts suivants :

- un expert écologue généraliste, Monsieur Erwann THEPAUT.

L'étude a été encadrée par Monsieur Jörg SCHLEICHER, écologue et chef de projet sur la présente mission. Les cartographies ont été réalisées par Monsieur Thomas PIERROT.

Le présent document constitue l'Évaluation Appropriée des Incidences, version simplifiée du projet au titre de l'art. L.414-4 du Code de l'Environnement.

1. Description du projet

1.1. Coordonnées du porteur de projet

Nom : SNC Carpentras Développement

Commune et département : Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône

Adresse : Parc Cézanne 2 bâtiment J, 290 avenue Galilée

Téléphone : 04 42 24 21 98

Nom du projet : Centre commercial des Croisières, Carpentras

1.2. Description détaillée du projet

1.2.1. Type de projet, localisation et aspects techniques

Le projet comportera, sur une emprise de 10,6ha :

- un hypermarché et sa galerie marchande (mode, services, restauration), une moyenne surface (MS) de bricolage et sa cour matériaux, une MS culture/loisirs, deux MS équipement de la maison, une MS équipement de la personne, un drive restauration, une station-service, un centre auto, un hôtel (qui fera l'objet d'un permis de construire différent), un pôle loisir et détente et enfin un parcours de santé et un marché paysan. La surface de plancher totale sera de l'ordre de 32 000m².

- Le stationnement sera géré à la fois en surface (environ 494 places en parking paysager, dont 66 pour le personnel) et en silo (531 places en R+2). 6 emplacements pour véhicules électriques sont prévus. Concernant les deux roues, une 60aine d'emplacements seront réservés aux vélos L'hôtel disposera de son aire de stationnement en rez-de-chaussée du bâtiment.

- Les espaces verts occupent une large place (plus de 27 000m²) ; ils forment une ceinture verte entre la rocade et la voie de desserte interne de la zone et assurent l'intégration paysagère du projet ainsi que la valorisation de l'entrée ville.

- L'accès au site et la fluidité du trafic sont garantis par la création d'un giratoire entre celui de la Rocade sud-ouest et celui de l'avenue JF Kennedy. L'accès à la zone se fera soit depuis le giratoire à l'angle de la rocade et de l'avenue Kennedy, soit depuis le giratoire créé dans le cadre du projet, entre les deux giratoire pré-existants sur JF. Kennedy. L'objectif est notamment de répartir les flux entre les véhicules souhaitant accéder au parking paysager et ceux souhaitant accéder au parking silo. Une piste cyclable ainsi qu'un arrêt de bus permettront des accès alternatifs à la zone. Enfin, un vaste parvis longera l'ensemble du linéaire de façades afin d'offrir un espace de circulation sécurisé aux piétons, véritable rue commerçante.

Le projet remplira des objectifs de haute qualité environnementale, qui se traduira par l'obtention de la certification BREEAM, niveau Very Good. Développé par le Building Research Establishment (BRE) au Royaume-Uni en 1990, BREEAM est connu comme étant le premier système d'évaluation et de certification de la performance environnementale des bâtiments ; le référentiel retenu pour le centre commercial est le BREEAM Europe Commercial 2009 (Offices).



Figure 1 : Localisation de la zone de commerce

La zone à urbaniser des Croisières représentant une superficie totale d'environ 20ha, d'autres projets doivent compléter l'aménagement de la zone, dans la continuité du projet commercial présenté ci-dessus. Compte tenu de l'homogénéité du site, la présente étude ne porte pas seulement sur les périmètres restreints des projets, mais sur l'ensemble de la zone.

Compte tenu du caractère de friche agricole du site, seules quelques haies bocagères devront être coupées dans le cadre des projets.

En phase travaux, un bilan neutre en termes de terres enlevées/restituées sera recherché. Dans le respect de la charte de chantier à faible impact environnemental, les terres excavées lors des terrassements de chantiers devront être réutilisées sur site afin d'éviter leur évacuation.

Concernant le raccordement aux réseaux, les projets seront raccordés aux réseaux secs et humides existants au niveau de l'avenue Kennedy.

Concernant l'éclairage, une gestion centralisée des équipements techniques permettra de contrôler les horaires d'éclairage à l'échelle de la zone (extinction automatique programmée entre 23h et 7h). Cela permettra non seulement de maîtriser les consommations d'énergie mais aussi de limiter la pollution lumineuse néfaste à la faune locale. Le choix des candélabres permettra enfin d'éviter les flux lumineux vers le ciel ainsi que l'éclairage des éléments naturels du projet. L'éclairage sera en conformité avec les recommandations des normes CIE 150-2003 et CIE 126-1997, et répondra aux exigences du référentiel BREEAM.

Enfin, la gestion des eaux de pluie est détaillée en 1.2.3.



Figure 2 : Plan de masse du Projet (Source : MAP)

1.2.2. Durée prévisible, période envisagée et coût du projet

Le démarrage des travaux est prévu en 2016. La durée prévisionnelle des travaux est de 2 ans.

Le coût du projet est estimé à 30 Millions d'euros HT.

Le projet sera réalisé en une seule tranche (seul l'hôtel fera l'objet d'un autre PC). Les travaux débuteront par la réalisation de terrassements, puis se diviseront entre bâtiments et VRD. Dans les grandes lignes, les travaux se dérouleront de la sorte :

- Démolition des constructions existantes,
- Terrassements,
- VRD,
- Bâtiment,
- Paysage,
- Finalisation des voiries.

Le projet va faire l'objet d'une charte de chantier à faible impact environnemental, qui intégrera notamment les exigences élevées de la certification environnementale BREEAM. Cette charte décrit les exigences et recommandations visant à optimiser la qualité environnementale du chantier en minimisant les nuisances tant pour le personnel intervenant sur le chantier que pour le voisinage et l'environnement naturel.

1.2.3. Entretien / fonctionnement / rejet

Eau pluvial

Afin de garantir la transparence hydraulique du projet, les eaux de pluie seront collectées et dirigées vers des bassins de rétention enterrés sous les aires de stationnement. Des bassins de décantation aérien sont également prévus en amont des bassins de rétention.

Le sol étant peu favorable à l'infiltration, les eaux récoltées et traitées seront ensuite relevées jusqu'à l'Auzon, cours d'eau situé au nord du site. La solution du relevage jusqu'à l'Auzon a été retenue en raison de la saturation du Récaveau.

Le projet est soumis à dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Une notice hydraulique figure en Annexe n°8 du formulaire de « Cas par Cas » pour plus de détails.

Eaux usées

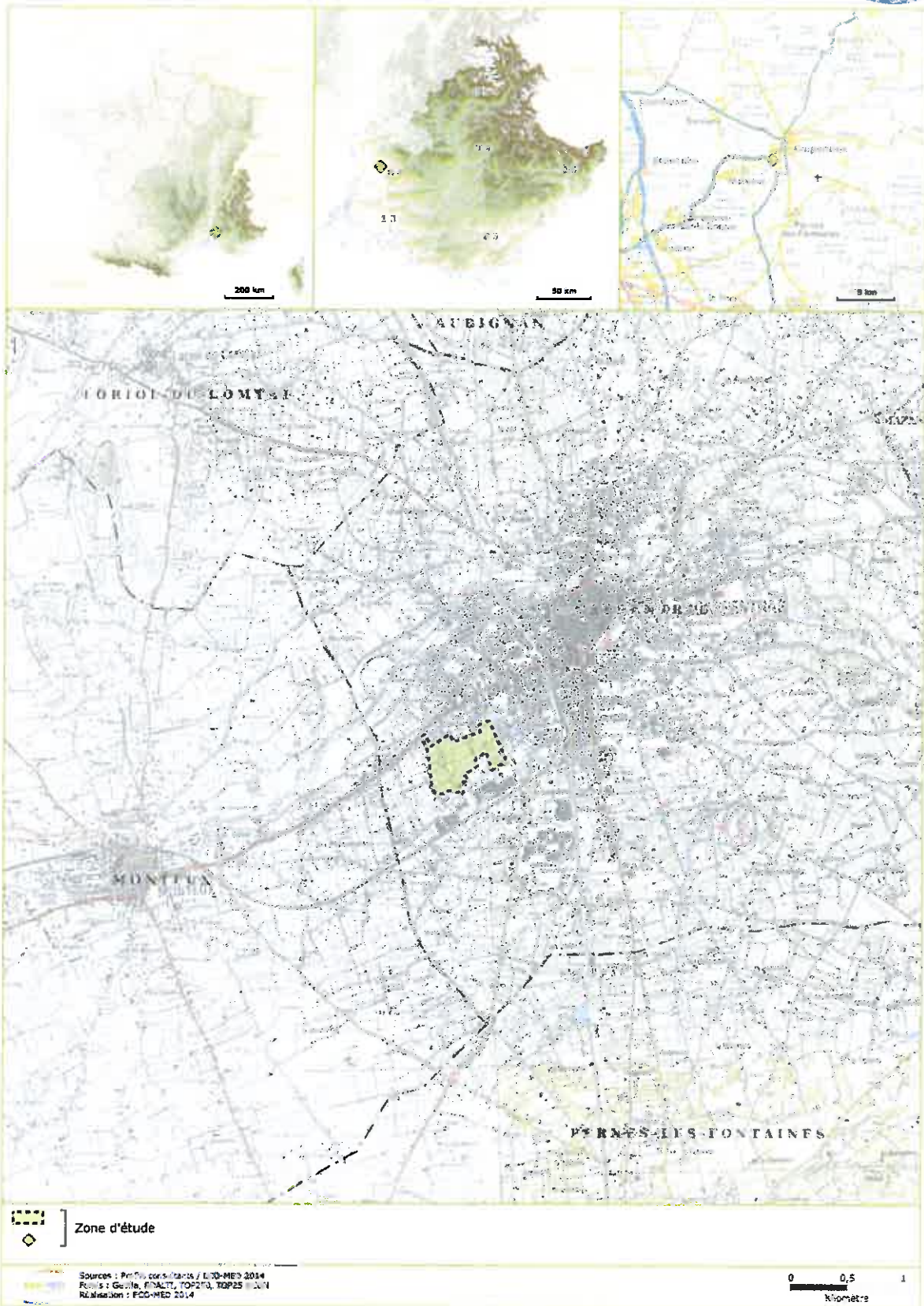
Le projet sera raccordé au réseau de collecte des eaux usées.



Eau potable

Le projet ne nécessite pas de nouveau captage, mais entraînera logiquement une augmentation de la consommation. Toutefois, dans le cadre du BREEAM, thématique «eau», de réelles économies sont recherchées : au sein des bâtiments, éviter les surconsommations d'eau par la mise en place de systèmes hydro-économiques et de détection d'éventuels problèmes...

A l'extérieur, l'arrosage des espaces verts sera alimenté par le canal de Carpentras (eau brute) et strictement limité grâce au choix des espèces végétales, si besoin un goutte à goutte équipé de capteur d'humidité du sol sera mis en place.



Carte 1 : Localisation du secteur d'étude



Carte 2 : Zone d'étude

2. Etat des lieux

2.1. Méthodologie employée

Le travail d'ECO-MED s'est basé à la fois sur les plans et les descriptifs des travaux fournis par SNC Carpentras Développement ainsi que sur l'analyse de la base de données d'ECO-MED et les données du FSD (Formulaire Standard des Données) des sites Natura 2000 concernés.

Cette évaluation a permis de réaliser une cartographie des habitats et d'évaluer les potentialités de présence d'habitats et d'espèces d'intérêt communautaire afin de statuer sur les incidences du projet.

Nom de l'expert	Compartiment étudié	Date de passage
Erwann THEPAUT	Habitat-Faune	23-24/04/2014

2.2. Milieux naturels présents et leurs usages

La zone d'étude est principalement occupée par des friches d'anciens terrains agricoles. Localement ces friches font encore l'objet d'une fauche. Quelques zones d'habitations avec jardins y sont également présentes au sein de cette zone.

➤ **Mosaïque de friches et prairies méditerranéens subnitrophiles (code CORINE Biotopes 87.1 x 34.8)**

La majeure partie de la zone d'étude est occupée par une mosaïque de friches et de formations méditerranéens subnitrophiles à graminées. Cette mosaïque d'habitats est issue d'anciennes zones agricoles dont l'exploitation a désormais cessé. L'enjeu local de conservation de ce type d'habitat est **faible**.



Friche sèche

E. THEPAUT, 24/04/2014, Carpentras (84)

➤ **Zones pavillonnaires et jardins (code CORINE Biotopes 86.2)**

Quelques habitations individuelles avec jardins ornementales et potagers ainsi que des petits vergers sont présents au sein de la zone d'étude. L'enjeu local de conservation de ce type d'habitat est **très faible**.



Zone de pavillons

E. THEPAUT, 24/04/2014, Carpentras (84)

➤ **Haies et alignements d'arbres (code CORINE Biotopes 84)**

Des alignements d'arbres et haies, séparent des anciens parcelles agricoles ont été plantées sur la zone d'étude. Les espèces utilisées sont principalement le Cyprès (*Cupressus sempervirens*) et le Micocoulier (*Celtis australis*). Une grande partie de ces alignements a été incendiée récemment. L'enjeu local de conservation de ces habitats est jugé **très faible**.

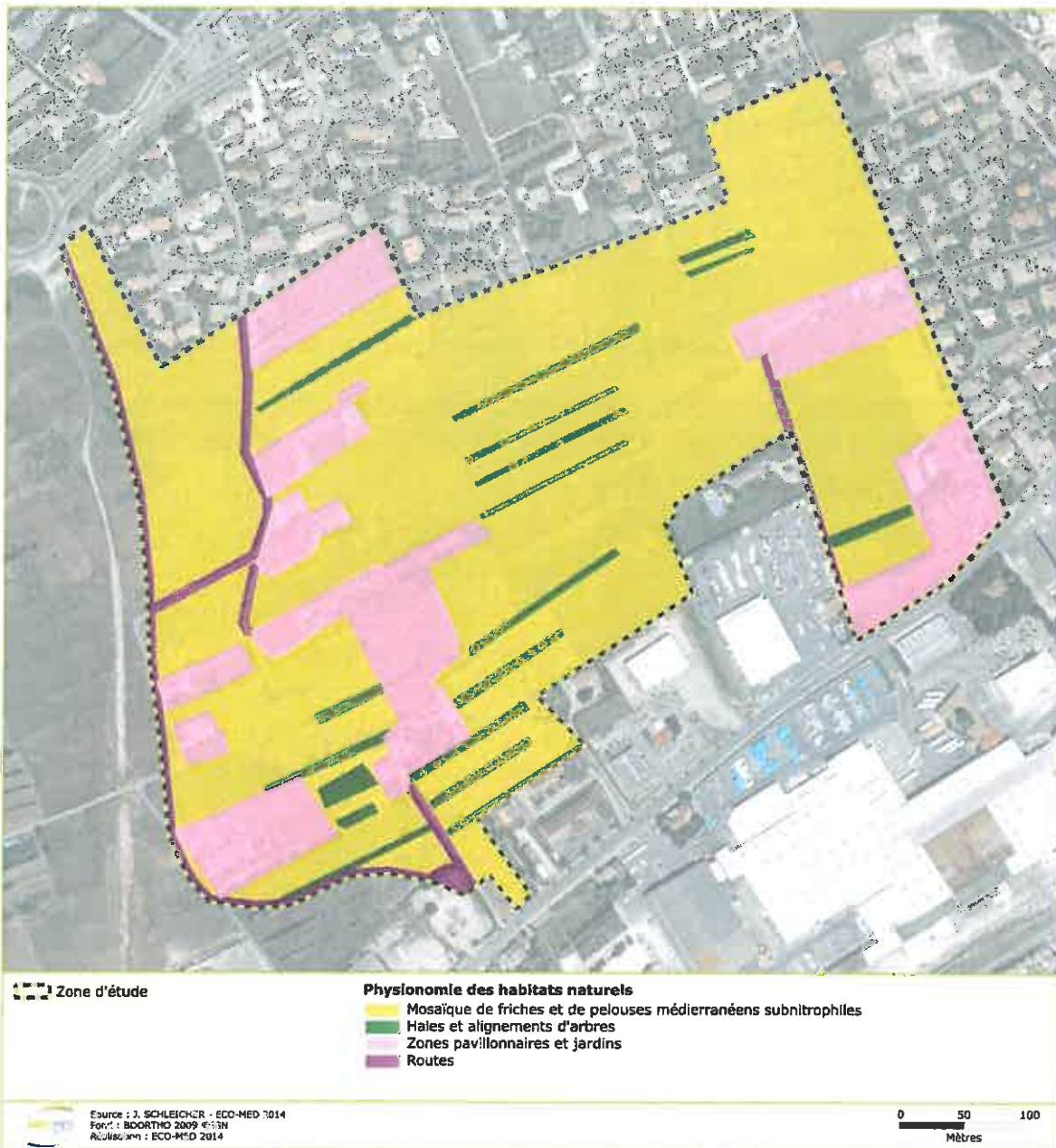


Haie brûlée

E. THEPAUT, 24/04/2014, Carpentras (84)

➤ **Aménagements routiers (code CORINE Biotope 86)**

Quelques routes desservent la zone d'étude et la limitent à l'ouest. Ces milieux ne présentent aucun enjeu local de conservation.



Carte 3 : Physionomie des habitats sur la zone prospectée

2.3. Périmètres à statut

2.3.1. Localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

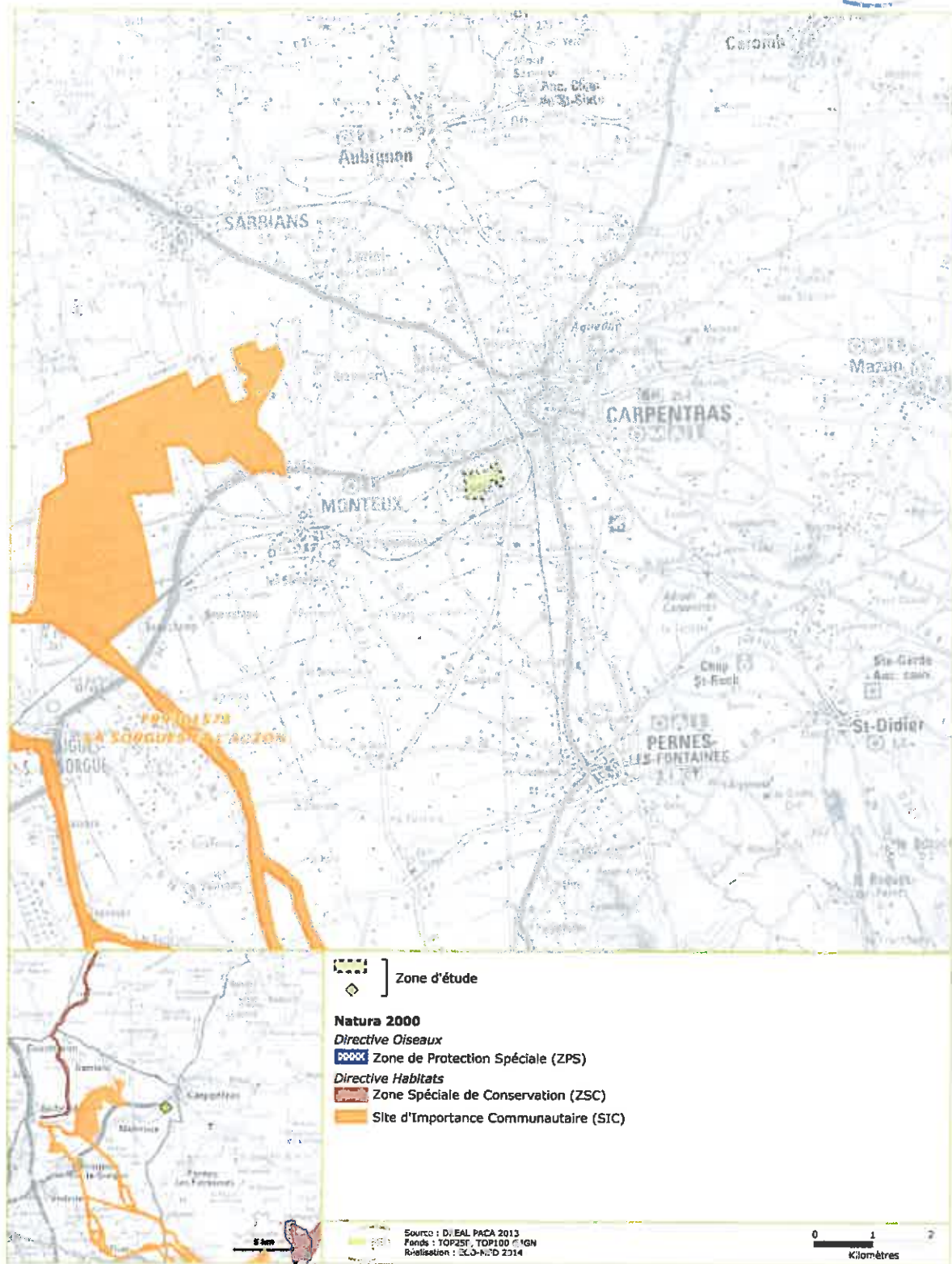
Le projet est situé à proximité des sites Natura 2000 suivants :

- à 3,7 km du Site d'Importance Communautaire (SIC) FR9301578 « La Sorgues et l'Auzon » ;
- à 8 km de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9301577 « L'Ouvèze et le Toulourenc » ;
- à 15 km de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9310075 « Massif du Petit Luberon ».

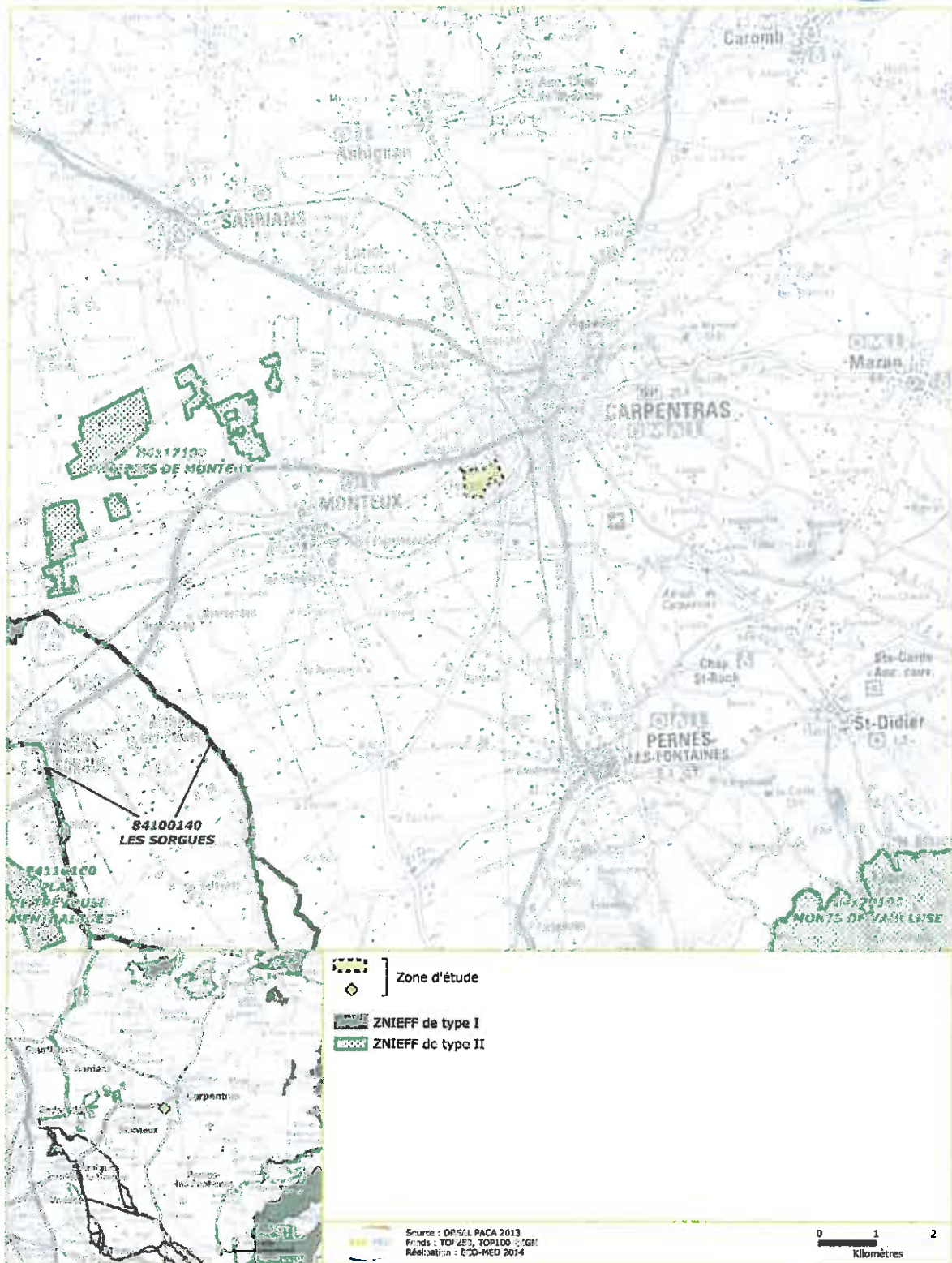
2.3.2. Localisation du projet par rapport aux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Le projet est situé à proximité des ZNIEFF suivantes :

- à 6 km de la ZNIEFF du type I n° 84100140 « Les Sorgues » ;
- à 9,9 km de la ZNIEFF du type I n° 84100128 « La Nesque » ;
- à 9,9 km de la ZNIEFF du type I n° 84100107 « Gypses de Mormoiron/Blauvac » ;
- à 3,4 km de la ZNIEFF du type II n° 84117100 « Prairies de Monteux » ;
- à 7,9 km de la ZNIEFF du type II n° 84113100 « L'Ouvèze » ;
- à 9,9 km de la ZNIEFF du type II n° 84129100 « Monts de Vaucluse » ;
- à 9,9 km de la ZNIEFF du type II n° 84101100 « Dentelles de Montmirail ».



Carte 4 : Localisation du projet au sein du réseau Natura 2000



Carte 5 : Localisation du projet par rapport aux ZNIEFF

2.3.3. Présentation du Site d'Importance Communautaire (SIC) FR9301578 « La Sorgues et l'Auzon »

Le SIC FR9301578 est caractérisé par deux systèmes écologiques distincts. L'un lié aux milieux humides et alluviaux de la Sorgues de l'Auzon et de leurs annexes. Ces milieux comprennent notamment les habitats aquatiques et semi-aquatiques des cours d'eau et des sources, des forêts ripicoles et alluviaux ainsi que des prairies humides

L'autre système écologique présente les milieux xérothermophiles du cirque de Fontaine de Vaucluse. Ce système est caractérisé par la présence d'habitats rupestres et saxicoles ainsi que des pelouses sèches et garrigues.

2.3.4. Présentation de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) FR9301577 « L'Ouvèze et le Toulourenc »

Cette ZSC est dominée par des habitats ripicoles méditerranéennes ainsi que des milieux rupestres. Elle se caractérise par un fort gradient altitudinal. Ainsi l'influence méditerranéenne est prépondérante dans les parties aval, tandis que les zones en amont sont plus montagnardes.

2.3.5. Présentation de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) FR9310075 « Massif du Petit Luberon »

Il s'agit d'un ensemble de massifs calcaires qui abrite une mosaïque de milieux naturels méditerranéens : falaises, pelouses sèches, garrigues et forêts. Il s'agit d'un site d'importance nationale pour la reproduction de plusieurs espèces de rapaces : Percnoptère d'Egypte (*Neophron percnopterus*), Aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*), Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*).

2.4. Habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du SIC FR9301578 « La Sorgues et l'Auzon »

Type d'habitat	Nom de l'habitat	Code EUR27	%cov. de cet habitat dans le SIC (FSD)	Représentativité	Superficie relative réseau national (FSD)	Statut de conservation	Evaluation globale	Nombre de sites abritant cet habitat (national)	Présence sur la zone d'étude	Commentaire
Milieux rocheux	falaise affleurant rocheux éboulis blocs	8130	1%	B	C	B	B	158	absent	
	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	1%	B	C	B	B	282	absent	
Milieux forestiers	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Ailno-Padion</i> , <i>Alinon incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	91E0	2%	A	C	B	B	553	absent	
	Forêts mixtes à <i>Quercus robur</i> , <i>Ulmus laevis</i> , <i>Ulmus minor</i> , <i>Fraxinus excelsior</i> ou <i>Fraxinus angustifolia</i> , riveraines des grands fleuves (<i>Ulmion minoris</i>)	91F0	1%	A	C	A	A	78	absent	
Milieux ouverts ou semi-ouverts	Forêts-galleries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0	7%	B	C	B	A	96	absent	
	Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion</i> p.p.)	5110	1%	C	C	B	B	139	absent	
	Matorrals arborescents à <i>Juniperus</i> spp. Parcours substepaniques de graminées et annuelles des <i>Thero-Brachypodietae</i>	6220	1%	A	C	B	C	106	absent	

Type d'habitat	Nom de l'habitat	Code EUR27	%cov. de cet habitat dans le SIC (FSD)	Représentativité	Superficie relative réseau national (FSD)	Statut de conservation	Evaluation globale	Nombre de sites abritant cet habitat (national)	Présence sur la zone d'étude	Commentaire	
Zones humides		3170	1%	A	B	A	A	62	absent		
			3260	1%	B	C	B	A	307	absent	
			3270	1%	B	B	B	B	71	absent	
			6430	1%	B	C	B	B	561	absent	
		6510	13%	A	C	B	A	386	absent		
		7220	1%	B	C	B	B	159	absent		

*Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Légende
Evaluation du site Natura 2000 :

Représentativité (donne une mesure de la spécificité de chaque type d'habitat naturel concerné)	
A	Représentativité excellente
B	Représentativité bonne
C	Représentativité moyenne
D	Représentativité non significative

Superficie relative (Superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national)	
A	100% ≥ p > 15%
B	15% ≥ p > 2%
C	2% ≥ p > 0%

Degré de conservation (Etat de la structure, des fonctions de l'habitat naturel, possibilités de restauration)	
A	Conservation excellente
B	Conservation bonne
C	Conservation moyenne

EVALUATION GLOBALE (évaluation globale de la valeur du site pour la conservation des habitats naturels concernés)	
A	Valeur excellente
B	Valeur bonne
C	Valeur moyenne

Compartment biologique	Nom	Évaluation du site				Nombre de sites abritant cette espèce (national)	Présence sur la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
		Population	Conservation	Isolément	Globale			
INSECTES ET AUTRES ARTHROPODES	Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	D	-	-	-	214	Absent	Absence de cours d'eau permanent dans la zone d'étude
	Damier de la Succise (<i>Euphydrys aurinia</i>)	D	-	-	-	279	Absent	Absence de plante-hôte
	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	D	-	-	-	237	Absent	Habitat défavorable
	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	D	-	-	-	400	Absent	Absence de vieux feuillus

Compartment biologique	Nom	Évaluation du site				Nombre de sites abritant cette espèce (national)	Présence sur la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
		Population	Conservation	Isolation	Globale			
POISSONS	Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	D	-	-	-	230	Absent	Absence de vieux feuillus
	Lamproie de Planer (<i>Lampetra planeri</i>)	C	B	B	A	233	Absent	
	Toxostome (<i>Chondrostoma toxostoma</i>)	C	B	C	B	93	Absent	
	Blageon (<i>Leuciscus souffia</i>)	C	B	C	B	91	Absent	Absence de cours d'eau permanent dans la zone d'étude
	Bouvière (<i>Rhodeus sericeus amarus</i>)	B	B	C	B	100	Absent	
	Chabot (<i>Cottus gobio</i>)	C	B	C	B	332	Absent	
REPTILES	Cistude d'Europe (<i>Emys orbicularis</i>)	D	-	-	-	121	Absent	Absence de zones d'eau permanentes dans la zone d'étude
MAMMIFERES	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	C	B	C	C	648	Faiblement potentielle	Espèces anthropophiles mais lucifuge
	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	C	B	C	C	680	Faiblement potentielle	
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	C	B	C	C	221	Faiblement potentielle	
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	C	B	C	C	281	Faiblement potentielle	Espèces à large rayon d'action
	Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	C	B	C	C	490	Faiblement potentielle	
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	C	B	C	C	621	Faiblement potentielle	Espèce à large rayon d'action
	Castor d'Eurasie (<i>Castor fiber</i>)	C	A	C	A	110	Absent	Absence de cours d'eau permanent dans la zone d'étude

Légende

Evaluation du site Natura 2000 :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	100% \geq p > 15%
B	15% \geq p > 2%
C	2% \geq p > 0%
D	population non significative
Conservation (degré de conservation des éléments de l'habitat importants pour l'espèce concernée et possibilités de restauration)	
A	Conservation excellente (éléments en état excellent, indépendamment de la notion de la possibilité de restauration)
B	Conservation bonne (éléments bien conservés indépendamment de la notion de possibilité de restauration, ou élément en état moyen ou partiellement dégradé et restauration facile)
C	Conservation moyenne ou réduite (les autres combinaisons)
Isolement (degré d'isolement de la population présente sur le site par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce)	
A	Population (presque) isolée
B	Population non isolée, en marge de son aire de répartition
C	Population non isolée dans sa pleine aire de répartition
Evaluation globale (évaluation globale de la valeur du site pour la conservation des espèces concernées)	
A	Valeur excellente
B	Valeur bonne
C	Valeur moyenne

2.5. Habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZSC FR9301577 « L'Ouvèze et le Toulourenc »

Type d'habitat	Nom de l'habitat	Code EUR27	%cov. de cet habitat dans le SIC (FSD)	Représentativité	Superficie relative réseau national (FSD)	Statut de conservation	Evaluation globale	Nombre de sites abritant cet habitat (national)	Présence sur la zone d'étude	Commentaire
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs	8210	3%	B	C	A	B	282	Absent	
	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation	92A0	30%	A	C	B	B	96	Absent	
Zones humides	Rivières permanentes méditerranéennes à <i>Glaucium flavum</i>	3250	20%	A	B	A	B	24	Absent	
	fossé cours d'eau étang tourbière	3270	3%	C	C	B	B	71	Absent	
	gravière prairie humide	3280	3%	B	B	B	B	20	Absent	
	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430	1%	A	C	B	B	561	Absent	

*Habitats prioritaires : habitats en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Légende
Évaluation du site Natura 2000 :

Représentativité (donne une mesure de la spécificité de chaque type d'habitat naturel concerné)	
A	Représentativité excellente
B	Représentativité bonne
C	Représentativité moyenne
D	Représentativité non significative

Superficie relative (Superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national)	
A	100% \geq p > 15%
B	15% \geq p > 2%
C	2% \geq p > 0%

Degré de conservation (Etat de la structure, des fonctions de l'habitat naturel, possibilités de restauration)	
A	Conservation excellente
B	Conservation bonne
C	Conservation moyenne

EVALUATION GLOBALE (évaluation globale de la valeur du site pour la conservation des habitats naturels concernés)	
A	Valeur excellente
B	Valeur bonne
C	Valeur moyenne

Compartiment biologique	Nom	Évaluation du site				Nombre de sites abritant cette espèce (national)	Présence sur la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
		Population	Conservation	Isolément	Globale			
INSECTES ET AUTRES ARTHROPODES	Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	C	B	C	B	214	Absent	Absence de cours d'eau dans la zone d'étude
	Ecaille chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	C	B	C	B	237	Absent	Habitat défavorable
	Lucane cerf-volant (<i>Lucanus cervus</i>)	D	-	-	-	400	Absent	Absence de vieux feuillus
	Grand Capricorne (<i>Cerambyx cerdo</i>)	D	-	-	-	230	Absent	Absence de vieux feuillus
	Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	C	C	C	B	229	Absent	Absence de cours d'eau permanent dans la zone d'étude
POISSONS	Toxostome (<i>Chondrostoma toxostoma</i>)	C	C	C	B	93	Absent	
	Blageon (<i>Leuciscus souffia</i>)	C	B	C	B	91	Absent	
	Bouvière (<i>Rhodeus sericeus amarus</i>)	C	C	C	B	100	Absent	Absence de cours d'eau permanent dans la zone d'étude
	Barbeau méridional (<i>Barbus meridionalis</i>)	C	C	C	B	65	Absent	
	Chabot (<i>Cottus gobio</i>)	C	C	C	B	332	Absent	
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	C	B	C	B	221	Faiblement potentielle	Espèce à large rayon d'action
MAMMIFERES	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	B	B	C	B	490	Faiblement potentielle	
	Castor d'Eurasie (<i>Castor fiber</i>)	C	B	C	B	110	Absent	Absence de cours d'eau permanent dans la zone d'étude

Légende

Evaluation du site Natura 2000 :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	100% \geq p > 15%
B	15% \geq p > 2%
C	2% \geq p > 0%
D	population non significative

Conservation (degré de conservation des éléments de l'habitat importants pour l'espèce concernée et possibilités de restauration)	
A	Conservation excellente (éléments en état excellent, indépendamment de la notion de la possibilité de restauration)
B	Conservation bonne (éléments bien conservés indépendamment de la notion de possibilité de restauration, ou élément en état moyen ou partiellement dégradé et restauration facile)
C	Conservation moyenne ou réduite (les autres combinaisons)

Isolement (degré d'isolement de la population présente sur le site par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce)	
A	Population (presque) isolée
B	Population non isolée, en marge de son aire de répartition
C	Population non isolée dans sa pleine aire de répartition

Evaluation globale (évaluation globale de la valeur du site pour la conservation des espèces concernées)	
A	Valeur excellente
B	Valeur bonne
C	Valeur moyenne

2.6. Espèces d'Intérêt communautaire ayant justifié la désignation de la ZPS FR9310075 « Massif du Petit Luberon » »

Compartiment biologique	Nom	Évaluation du site				DO1 / EMR	Nombre de sites abritant cette espèce (national)	Présence sur la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
		Population	Conservation	Isolément	Globale				
Oiseaux	Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	C	C	C	B	DO1	339	Absent	
	Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	D	-	-	-	DO1	355	Absent	
	Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	D	-	-	-	DO1	250	Absent	
	Percnoptère d'Égypte (<i>Neophron percnopterus</i>)	B	C	A	B	DO1	46	Absent	
	Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	C	C	C	C	DO1	209	Absent	
	Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	D	-	-	-	DO1	377	Absent	
	Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	D	-	-	-	DO1	99	Absent	
	Aigle de Bonelli (<i>Hieraetus fasciatus</i>)	B	C	B	C	DO1	31	Absent	
	Falco pelécin (<i>Falco peregrinus</i>)	D	-	-	-	DO1	333	Absent	
	Édicnème criard (<i>Burhinus oedicnemus</i>)	D	-	-	-	DO1	116	Absent	
	Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	B	C	C	B	DO1	126	Absent	
	Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	C	C	C	B	DO1	175	Absent	
	Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	C	B	C	B	DO1	41	Absent	

Compartment biologique	Nom	Évaluation du site				DO1 / EMR	Nombre de sites abritant cette espèce (national)	Présence sur la zone d'étude	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
		Population	Conservation	Isolément	Globale				
	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	C	C	C	B	DO1	246	Fortement potentielle	
	Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	C	C	C	C	DO1	133	Fortement potentielle	
	Traquet oreillard (<i>Oenanthe hispanica</i>)	C	B	B	B	EMR	18	Absent	
	Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	C	C	C	C	DO1	118	Faiblement potentielle	
	Fauvette à lunettes (<i>Sylvia conspicillata</i>)	C	A	C	B	EMR	7	Absent	
	Fauvette passerinette (<i>Sylvia cantillans</i>)	C	A	C	B	EMR	21	Absent	
	Fauvette orphée (<i>Sylvia hortensis</i>)	D	-	-	-	EMR	30	Absent	
	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	D	-	-	-	DO1	309	Fortement potentielle	
	Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	C	C	C	C	DO1	122	Absent	



Légende

Evaluation du site Natura 2000 :

Population (taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport à la taille des populations présentes sur le territoire national)	
A	100% \geq p > 15%
B	15% \geq p > 2%
C	2% \geq p > 0%
D	population non significative

Conservation (degré de conservation des éléments de l'habitat importants pour l'espèce concernée et possibilités de restauration)	
A	Conservation excellente (éléments en état excellent, indépendamment de la notion de la possibilité de restauration)
B	Conservation bonne (éléments bien conservés indépendamment de la notion de possibilité de restauration, ou élément en état moyen ou partiellement dégradé et restauration facile)
C	Conservation moyenne ou réduite (les autres combinaisons)

Isolement (degré d'isolement de la population présente sur le site par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce)	
A	Population (presque) isolée
B	Population non isolée, en marge de son aire de répartition
C	Population non isolée dans sa pleine aire de répartition

Evaluation globale (évaluation globale de la valeur du site pour la conservation des espèces concernées)	
A	Valeur excellente
B	Valeur bonne
C	Valeur moyenne

2.7. Autres espèces à enjeu

Parmi les Chiroptères, les espèces suivantes ont été contactées (par ordre d'importance) :

- Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhli*)
- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Pipistrelle pygmée (*Pipistrellus pygmaeus*)
- Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)
- Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)
- Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*)
- Oreillard sp. (*Plecotus sp.*)

3. Incidences du projet

Nom site	Habitat/espèce évalués	Nature de l'incidence	Niveau de l'incidence	Recommandations
SIC FR9301578 «La Sorgues et l'Auzon »	Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Destruction d'habitat de chasse, faiblement potentiels	Très faible	-
	Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	Destruction d'habitat de chasse, faiblement potentiels	Très faible	-
	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Destruction d'habitat de chasse, faiblement potentiels	Très faible	-
	Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersii</i>)	Destruction d'habitat de chasse, faiblement potentiels	Très faible	-
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Destruction d'habitat de chasse, faiblement potentiels	Très faible	-
	Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Destruction d'habitat de chasse, faiblement potentiels	Très faible	-
ZSC FR9301577 «L'Ouvèze et le Toulourenc »	Petit Murin (<i>Myotis blythii</i>)	Destruction d'habitat de chasse, faiblement potentiels	Très faible	-
	Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Destruction d'habitat de chasse, faiblement potentiels	Très faible	-
ZPS FR9310075 «Massif du Petit Luberon »	Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation	Très faible	Réaliser les travaux en dehors de la période de nidification
	Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation	Très faible	Réaliser les travaux en dehors de la période de nidification
	Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation	Très faible	Réaliser les travaux en dehors de la période de nidification
	Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	Destruction d'habitat de nidification et d'alimentation	Très faible	Réaliser les travaux en dehors de la période de nidification

Afin d'éviter tout risque de destruction accidentel d'espèces d'oiseaux en nidification et de manière général sur les espèces faunistiques il convient de réaliser les travaux préalables à l'aménagement de la zone (décapage, terrassement) dans une période défavorable du calendrier écologique. Ainsi il est préconisé d'éviter la réalisation de ces travaux dans une période allant du mois de mars au mois d'août.

4. Conclusion sur les incidences

Au regard des résultats de la visite de terrain et des analyses des données, **le projet ne présente pas d'atteintes notables dommageables sur les habitats et les espèces d'intérêt communautaire** ayant permis la désignation du SIC FR9301578 « La Sorgues et l'Auzon », de la ZSC FR9301577 « L'Ouvèze et le Toulourenc » et de la ZPS FR9310075 « Massif du Petit Luberon ».

Il conviendra cependant que les travaux de « décapage » des milieux aient lieu en dehors de la période de nidification des oiseaux (mars à août) afin d'éviter les risques de destruction des nichées. Cette recommandation réduira également le dérangement de la faune terrestre et des chiroptères.